

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

Conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons effectué l'examen limité des états financiers provisoires de l'Union Financière Hannibal SICAV au 31 décembre 2013, comprenant le bilan, l'état de résultat ainsi que l'état de variation de l'actif net pour la période de douze mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers provisoires font ressortir un actif net de 1.825.532 dinars pour un capital social de 1.705.200 dinars et une valeur liquidative de 107,056 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière provisoire conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière provisoire sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières provisoires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers provisoires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Financière Hannibal SICAV au 31 décembre 2013 conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Au 31 décembre 2013, le portefeuille titres représente 79,71% de l'actif. Toutefois, il y'a lieu de signaler que ce taux a dépassé, au cours de la période du 02 au 12 octobre 2013, le taux maximum de 80% tel que fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001. Il a atteint, le 04 octobre 2013, 84,75%.

Tunis, le 28 janvier 2014

Le Commissaire Aux comptes :
Cabinet Ali LAHMAR, membre de
Kreston International,

Ali LAHMAR

Bilan
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIF	Notes	31/12/2013	31/12/2012
PORTEFEUILLE TITRES	AC 1	<u>1 475 810,779</u>	<u>1 502 195,508</u>
Actions et droits rattachés		866 364,357	638 147,797
Emprunts obligataires et valeurs assimilés		567 070,372	864 047,711
Autres valeurs		42 376,050	0,000
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC 2	<u>375 744,457</u>	<u>395 019,548</u>
Placements monétaires		147 582,024	345 690,874
Disponibilités		228 162,433	49 328,674
Créances d'exploitation	AC 3	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Créances d'exploitation		0,000	0,000
Autres actifs	AC 4	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		<u>1 851 555,236</u>	<u>1 897 215,056</u>
<hr/>			
PASSIF		31/12/2013	31/12/2012
Opérateurs créditeurs	PA 1	8 969,413	6 734,667
Créditeurs divers	PA 2	17 053,451	18 139,689
TOTAL PASSIF		<u>26 022,864</u>	<u>24 874,356</u>
Capital	CP 1	<u>1 808 234,297</u>	<u>1 851 851,452</u>
Capital en nominal	CP 2	<u>1 705 200,000</u>	<u>1 680 100,000</u>
Capital en début de période		1 680 100,000	3 113 600,000
Emission en nominal		454 300,000	93 900,000
Rachat en nominal		-429 200,000	-1 527 400,000
Sommes non distribuables		<u>103 034,297</u>	<u>171 751,452</u>
Sommes non distribuables exercices antérieurs		171 751,452	334 216,978
Sommes non distribuables exercice en cours		-68 717,155	-162 465,526
Sommes distribuables		<u>17 298,075</u>	<u>20 489,248</u>
Sommes distribuables exercices antérieurs		8,960	1,159
Sommes distribuables de l'exercice en cours		17 289,115	20 488,089
ACTIF NET		<u>1 825 532,372</u>	<u>1 872 340,700</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>1 851 555,236</u>	<u>1 897 215,056</u>

Etat de résultat
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période du 01/10/13 au 31/12/13	Période du 01/01/13 au 31/12/13	Période du 01/10/12 au 31/12/12	Période du 01/01/12 au 31/12/12
Revenus du portefeuille titres	PR1				
a- Dividendes	PR 1-a	0,000	25 556,199	0,001	17 737,361
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	PR 1-b	7 837,423	32 057,883	13 210,030	53 449,103
c- Revenus des placements monétaires	PR 1-c	1 250,124	5 479,045	2 885,093	11 448,595
Total DES REVENUS DES PLACEMENTS		9 087,547	63 093,127	16 095,124	82 635,059
- Charges de gestion des placements	CH 1	-5 773,893	-22 595,358	-6 736,869	-32 869,928
- Revenus Nets des placements		3 313,654	40 497,769	9 358,255	49 765,131
- Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000
- Autres charges	CH 2	-5 766,310	-23 509,720	-6 214,840	-25 489,679
RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 452,656	16 988,049	3 143,415	24 275,452
Régularisation du résultat d'exploitation		815,723	301,066	-3 309,099	-3 787,363
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-1 636,933	17 289,115	-165,684	20 488,089
- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-815,723	-301,066	3 309,099	3 787,363
Variation des +/- values potentielles sur titres		-13 168,609	-60 370,062	-77 783,635	-490 572,302
+/- values réalisées sur cession des titres		-21 141,104	-6 385,311	2 365,283	531 175,985
Frais de négociation		-1 700,683	-4 552,034	-1 263,149	-6 390,586
Résultat non distribuable		-36 010,396	-71 307,407	-76 681,501	34 213,097
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-38 463,052	-54 319,358	-73 538,086	58 488,549

Etat de variation de l'actif net
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/10/13 au 31/12/13	Période du 01/01/13 au 31/12/13	Période du 01/10/12 au 31/12/12	Période du 01/01/12 au 31/12/12
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>-38 463,052</u>	<u>-54 319,358</u>	<u>-73 538,086</u>	<u>58 488,549</u>
a- Résultat d'exploitation	-2 452,656	16 988,049	3 143,415	24 275,452
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	-13 168,609	-60 370,062	-77 783,635	-490 572,302
c- +/- values réalisées sur cession de titres	-21 141,104	-6 385,311	2 365,283	531 175,985
d- Frais de négociation de titres	-1 700,683	-4 552,034	-1 263,149	-6 390,586
AN 2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES		<u>-20 965,581</u>		<u>-29 485,344</u>
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	82 666,652	28 476,611	-313 367,075	-1 648 819,289
a- Souscriptions				
Capital	91 000,000	454 300,000	0,000	93 900,000
Régularisation des sommes non distribuables	8 047,956	51 885,228	0,000	14 780,193
Régularisation des sommes distribuables	991,074	5 425,709	0,000	828,941
b- Rachat				
Capital	-15 800,000	-429 200,000	-280 000,000	-1 527 400,000
Régularisation des sommes non distribuables	-1 397,422	-49 294,976	-30 057,783	-211 458,816
Régularisation des sommes distribuables	-174,956	-4 639,350	-3 309,292	-19 469,607
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>44 203,600</u>	<u>-46 808,328</u>	<u>-386 905,161</u>	<u>-1 619 816,084</u>
AN 4 - ACTIF NET				
a- en début de période	1 781 328,772	1 872 340,700	2 259 245,861	3 492 156,784
b- en fin de période	1 825 532,372	1 825 532,372	1 872 340,700	1 872 340,700
AN 5 - NOMBRE D' ACTIONS				
a- en début de période	16 300	16 801	19 601	31 136
b- en fin de période	17 052	17 052	16 801	16 801
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>107,056</u>	<u>107,056</u>	<u>111,442</u>	<u>111,442</u>
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	<u>-8,08%</u>	<u>-2,84%</u>	<u>-13,18%</u>	<u>0,63%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES au 31/12/2013

I – Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Principes comptables appliqués :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

II – 1 – Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

II – 2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse du jour ou celui le plus récent.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

II – 3- Evaluation des obligations et placements monétaires :

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuarielle en cas d'absence de transaction boursière sur ce titre ; sinon à la valeur de marché soit le cours moyen pondéré à la date de clôture ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins value potentielle, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

II – 4 – Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les prix d'achat des placements sont déterminés par la méthode du coût moyen pondéré.

III– Unité monétaire :

Les états financiers trimestriels de l'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV sont libellés en dinar tunisien.

AC 1 : Note sur le portefeuille titres

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur	% l'Actif
<u>Actions et droits rattachés</u>		<u>814 281,795</u>	<u>866 364,357</u>	<u>46,79%</u>
ADWYA	4 500	36 900,000	31 212,000	1,69%
ARTES	13 600	91 228,060	87 692,800	4,74%
ATTIJARI BANK	6 000	105 811,400	97 488,000	5,27%
BIAT	965	44 829,237	58 093,000	3,14%
BT	7 667	34 534,025	70 513,399	3,81%
CARTHAGECEMENT	35 000	126 233,786	116 515,000	6,29%
MONOPRIX	4 200	55 958,757	98 603,400	5,33%
POULINA GP HOLD	5 000	29 999,720	26 030,000	1,41%
SFBT	6 000	82 276,410	79 758,000	4,31%
SOTRAPIL	3 115	29 085,270	28 876,050	1,56%
SOTUVER	6 800	47 020,000	44 907,200	2,43%
STAR	375	53 250,000	54 562,125	2,95%
TLS	2 500	51 900,000	52 500,000	2,84%
TPR	4 603	25 255,130	19 613,383	1,06%
<u>Droits</u>		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,00%</u> 0,00%
<u>Titres OPCVM</u>		<u>45 624,512</u>	<u>42 376,050</u>	<u>2,29%</u>
UNIVERS	450	45 624,512	42 376,050	2,29%
<u>Obligations Privées</u>		<u>106 052,989</u>	<u>106 685,525</u>	<u>5,76%</u>
ATTIJARI LEASE 2013-1-B	100.000	100 000,000	100 613,698	5,43%
BHSUB07	20.177	6 052,989	6 071,827	0,33%
<u>BTA</u>		<u>446 585,833</u>	<u>460 384,847</u>	<u>24,86%</u>
BTA022015	70	70 369,833	73 881,723	3,99%
BTA052022	50	48 860,000	50 652,110	2,74%
BTA072017	130	129 116,000	132 462,521	7,15%
BTA072017	200	198 240,000	203 388,493	10,98%
TOTAL		1 412 545,129	1 475 810,779	79,71%

AC 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Désignation	Date d'Acquisition	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur	% l'Actif
<u>BTCT</u>					
BTCT 25-03-14 52S	12/03/2013	150	143 664,400	147 582,024	7,97%
Sous Total =			143 664,400	147 582,024	7,97%
Compte courant bancaire				228 162,433	12,32%
Total =				375 744,457	20,29%

CP 1 : Mouvement sur le capital et l'Actif Net

	<u>Mvt sur le capital</u>	<u>Mvt sur l'Actif Net</u>
<u>Capital début de période au 31/12/2012</u>	<u>1 851 851,452</u>	<u>1 851 851,452</u>
- <u>Souscriptions de la période</u>	<u>454 300,000</u>	<u>454 300,000</u>
- <u>Rachats de la période</u>	<u>-429 200,000</u>	<u>-429 200,000</u>
- <u>Autres mouvements</u>	<u>-68 717,155</u>	<u>-51 419,080</u>
- Variation des plus ou moins values et frais de Nég.	-71 307,407	-71 307,407
- Régularisation sommes non distribuables	2 590,252	2 590,252
- Sommes distribuables de la période		17 298,075
<u>Montant fin de période au 31/12/2013</u>	<u>1 808 234,297</u>	<u>1 825 532,372</u>

CP 2 : Note sur le capital

<u>Capital au 31/12/2012</u>	
* Montant en nominal	1 680 100,000
* Nombre de titres en circulation	16 801
* Nombre d'actionnaires	84
<u>Souscriptions Réalisées</u>	
* Montant	454 300,000
* Nombre de titres émis	4 543
<u>Rachats Effectués</u>	
* Montant	429 200,000
* Nombre de titres rachetés	4 292
<u>Capital au 31/12/2013</u>	
* Montant en nominal	1 705 200,000
* Nombre de titres en circulation	17 052
* Nombre d'actionnaires	103

PR 1 a - b : Note sur les revenus du portefeuille titres

Désignations	Période du 01/10/13 au 31/12/13	Période du 01/10/12 au 31/12/12
<u>Revenus des Actions</u>	<u>0,000</u>	<u>0,001</u>
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>Revenu des obligations et valeurs assimilées</u>	<u>7 837,423</u>	<u>13 210,030</u>
Revenu des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	7 641,586	13 024,634
Revenu des obligations privées	195,837	185,396
TOTAL	7 837,423	13 210,031

PR 1 - c : Note sur les revenus des placements monétaires

Désignations	Période du 01/10/13 au 31/12/13	Période du 01/10/12 au 31/12/12
Intérêts des bons de trésor	1 250,124	2 885,093
Total placements monétaires	1 250,124	2 885,093

Notes sur les autres actifs et les autres passifs

	Libellés	31/12/2013	31/12/2012
<u>AC 3</u>	<u>Créances d'exploitation</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	Dividendes	0,000	0,000
<u>AC 4</u>	<u>Autres Actifs</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
	Etat retenue à la source sur BTA	0,000	0,000
<u>PA 1</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>8 969,413</u>	<u>6 734,667</u>
	Frais du Gestionnaire	873,446	1 643,527
	Frais du Dépositaire	730,311	430,777
	Frais du Distributeur	7 365,656	4 660,363
<u>PA 2</u>	<u>Créditeurs divers</u>	<u>17 053,451</u>	<u>18 139,689</u>
	Etat retenue à la source	168,000	168,000
	Redevance CMF	156,176	170,354
	Charges à payer sur exercice antérieur	0,000	0,000
	Charges et produit en attente de régularisation	0,000	0,000
	Budget des charges à payer sur exercice en cours	16 729,275	17 801,335

	<u>Charges à payer sur l'exercice 2013</u>	<u>21 062,325</u>	<u>22 400,000</u>
	Jetons de présence	9 000,000	12 000,000
	Honoraires commissaire aux comptes	6 720,400	6 721,200
	Frais Assemblée	2 459,818	2 139,364
	Frais de publication au bulletin CMF	653,700	652,400
	Taxe revenant aux collectivités locales	2 148,012	619,452
	Frais Bancaires	80,240	80,240
	Ajustement des charges budgétisées sur exercice antérieur	0,155	187,344

Notes sur les charges de gestion

	Libellés	du 01/10/2013 au 31/12/2013	du 01/10/2012 au 31/12/2012
<u>CH 1</u>	<u>Charges de gestion des placements</u>	<u>5 773,893</u>	<u>6 736,869</u>
	Rémunération du Gestionnaire	2 058,527	2 418,184
	Rémunération du Dépositaire	371,548	431,878
	Rémunération du Distributeur	3 343,818	3 886,807
<u>CH 2</u>	<u>Autres charges</u>	<u>5 766,310</u>	<u>6 214,840</u>
	Redevance CMF	457,450	537,381
	Services bancaires et assimilés	0,000	46,834
	Charges diverses	0,000	0,024
	Impôts, taxes et versements assimilés	0,000	0,000
	Abonnement des charges budgétisées	5 308,860	5 630,601